

505 LMS 1 / 7

3137

(1943)

7512

ARCHIVES

Création de voies de garage à Milhaud et Uchaud
Suppression de voies de garage à Bernis
(Ligne de Tarascon à Sète)

Lettre S.N.C.F. au M.T.P.	25. 3.43
Dépêche MTP à la SNCF	20. 7.43

Création de voies de garage à Milhaud et Uchaud - Suppression des voies de garage à Bernis (ligne de Tarascon à Sète) .-

5137

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE
ET DES COMMUNICATIONS

Direction des Chemins de fer

Paris, le 20 juillet 1943

3ème Bureau

Région Sud-Est - Ligne de Tarascon à Sète

Création de voies de garage avec entrée
directe à Milhaud et Uchaud et suppression
de voies de garage à Bernis.

C O P I E

S.E. 290 - 5

Le Ministre

Copie de la lettre d'envoi a été
distribuée le 1er avril 1943. à Monsieur le Président du Conseil d'Admin-
istration de la S.N.C.F.

Vous m'avez présenté, le 25 mars 1943 (+) un projet
relatif à la création de voies de garage avec entrée directe
aux gares de Milhaud et Uchaud et à la suppression des voies
de garage à la gare de Bernis, situées sur la ligne de Taras-
con à Sète.

Ce projet comporte, pour une dépense d'ensemble de
4.210.000 fr, l'exécution des travaux ci-après :

- acquisitions de terrains;
- établissement, à la gare de Milhaud, côté impair,
d'une voie de garage de 800 m. de longueur utile avec entrée
en pointe;
- établissement, à la gare d'Uchaud, côté pair, d'une
voie de garage de 800 m. de longueur utile, avec entrée en
pointe et suppression de la voie de garage actuelle, dite
voie 4;
- suppression à la gare de Bernis des voies de garage
actuelles dites voie 3 et voie 4;
- allongement des P.I. de 2 m. d'ouverture aux P.K.
34 + 999 - 35 + 397 et 35 + 561;
- déviation du chemin latéral de Fontanès à Uchaud;
- signaux et enclenchements et installations électriques;
- équipement électrique des voies;
- dépose et repose de clôtures.

M. le Maire d'Uchaud, dans une lettre du 21 juin 1943,
a émis un avis favorable aux projets dont il s'agit.

.....

Ce projet est inscrit explicitement au programme des travaux complémentaires de l'exercice 1943 avec une dotation globale de 2.500.000fr; il en résulte une insuffisance de prévisions de crédit de 1.710.000 fr.

Après examen par le Service Technique de la Direction des Chemins de fer, j'approuve, comme suite et complément des travaux primitivement déclarés d'utilité publique pour la construction de la ligne de Tarascon à Sète, le projet présenté dont le montant imputable sur les crédits d'engagement du budget d'établissement de la S.N.C.F. (programmé ordinaire - Région Sud-Est) est évalué en principal à 4.210.000 fr.

Il est entendu que :

1°) les imputations, tant en dépenses qu'en recettes, faites conformément à la circulaire ministérielle du 20 mai 1942 et à l'avenant du 4 mars 1942 - art.1er, § h - seront les suivantes :

I.- Compte de premier établissement :

Travaux complémentaires proprement dits :
Débit - Dépenses de travaux neufs évaluées en principal à 4.210.000 fr
Crédit - Valeur primitive des installations et du matériel supprimés, évaluée en principal à 104.000 fr

II.- Fonds de renouvellement :

Débit - Valeur primitive des installations et du matériel supprimés, évaluée en principal à 104.000 fr
Crédit - Valeur de récupération des matériaux utilisables, évaluée à 450.000 fr

2°) La S.N.C.F. procédera à un aménagement des crédits du budget d'établissement en vue d'assurer la dotation nécessaire au financement du projet;

3°) La dépense à payer chaque année devra rester dans la limite des crédits de paiement inscrits, à cet effet, au budget de la S.N.C.F. (programme ordinaire, Région Sud-Est) régulièrement approuvé pour l'exercice correspondant.

Le Directeur des Chemins de fer,
signé: MORANE.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Le Président
du Conseil d'Administration

Paris, le 25 mars 1943

3411 - 0

COPIE

Région du Sud-Est

Ligne de Tarascon à Sète

Création de voies de garage
avec entrée directe à
Milhaud et Uchaud.

Monsieur le Ministre,

Suppression des voies de
garage de Bernis.

Ve 503.034 - 1

7

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation, en deux exemplaires, le projet relatif à la création de voies de garage avec entrée directe à Milhaud et Uchaud, et à la suppression des voies de garage de Bernis.

Ce projet figure sous la rubrique "Milhaud et Uchaud création de voies de garages avec entrée directe" au programme ordinaire des travaux complémentaires de l'exercice 1943.

....

Monsieur le Ministre Secrétaire d'Etat à la
Production Industrielle et aux Communications.

- 2 -

Le montant total de la dépense à prévoir s'élève, en principal, après mise au point et réévaluation dudit projet à 4.010.000 fr.

Je vous serais obligé de bien vouloir après décision me renvoyer un exemplaire dudit projet.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Le Président
du Conseil d'Administration,

signé: FOURNIER.